

27.02.2024 – 08:30 Uhr

Pour une prévention du cancer du côlon accessible à tous



Détecté à un stade précoce, le cancer du côlon peut le plus souvent être guéri. Mais l'accès aux programmes de dépistage organisés fait défaut dans de nombreux cantons, et tous les membres du groupe cible ne recourent pas aux possibilités de dépistage. Quelles en sont les raisons ? La Ligue contre le cancer informe le public à ce propos en mars, mois du cancer du côlon.

Madame, Monsieur,

Dans le monde entier, le nombre de cancers du côlon augmente chez les moins de 50 ans. En Suisse, chez les plus jeunes, cette augmentation demeure toutefois très limitée. Dans notre pays, 93 % des personnes qui contractent un cancer du côlon ont plus de 50 ans. Au total, chaque année, 4500 personnes découvrent qu'elles en sont atteintes et 1650 en décèdent. Nombre de ces décès seraient évitables. Le cancer du côlon est l'un des rares types de cancer détectables dès les stades préliminaires de manière fiable ; il est alors possible d'enlever les polypes, ce qui empêche le développement de tumeurs malignes.

Dépistage pour toutes les personnes de 50 à 74 ans

C'est pourquoi la Ligue contre le cancer recommande le dépistage du cancer du côlon à partir de 50 ans, tous les deux ans par test de recherche de sang occulte dans les selles (test FIT) ou tous les dix ans par coloscopie*.

Pour que tous les membres du groupe cible, indépendamment de leur lieu de domicile et de leur situation financière, aient accès à un dépistage de qualité certifiée, exempt de franchise, il faut introduire des programmes de dépistage dans tout le pays.

D'autre part, conformément à l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), les caisses-maladie prennent en charge l'examen de dépistage du cancer du côlon jusqu'à l'âge limite de 69 ans. Or, plus de la moitié des cas se produisent à partir de 70 ans. C'est pourquoi, avec d'autres organisations, la Ligue contre le cancer a déposé une demande de hausse de la limite d'âge à 74 ans, mais nous n'avons pas encore de réponse des autorités compétentes.

Accroître le taux de participation

De plus, les offres de dépistage déploient leur effet si elles sont utilisées le plus largement possible. Le taux de participation s'avère donc un facteur décisif pour le succès des programmes de prévention. Bien que les bases factuelles soient scientifiquement claires, certaines personnes ne sont pas convaincues du bien-fondé du dépistage du cancer du côlon ; d'autres ont peur d'éventuelles douleurs lors de la coloscopie, ou choisissent activement de refouler cette thématique, tandis que certains ne savent pas que ces offres s'adressent aux personnes ne présentant pas de symptômes.

Pour remédier à ces mythes, il est important d'informer régulièrement et objectivement tous les membres du groupe cible. En mars, le mois du cancer du côlon, la Ligue contre le cancer déploie donc diverses activités pour attirer l'attention sur le dépistage, dans le but de faire diminuer le nombre de personnes qui contractent un cancer du côlon, voire en meurent.

* Pour les **personnes présentant un risque élevé** (par exemple si un parent, un frère ou une sœur a contracté un cancer du côlon), il peut être judicieux d'entamer le dépistage avant 50 ans. Mais il n'a alors pas lieu dans le cadre d'un programme. De même, en cas de **symptômes** comme du sang dans les selles, il faut toujours consulter un-e médecin, indépendamment de l'âge.

La Ligue contre le cancer conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière

ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faitière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons.

Contact

Stefanie de Borba
Responsable médias
Ligue suisse contre le cancer
media@liguecancer.ch
T +41 31 389 93 31
www.liguecancer.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100916379> abgerufen werden.